

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**Département  
de la Haute-SavoieArrondissement de  
Saint-Julien-en-Genevois**DÉCISION**  
**N° 2026-086****Objet : Cession d'un véhicule utilitaire affecté au centre technique municipal**

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22 10°,  
**Vu** la délibération n°2026.022 du 20 mars 2026 déléguant certaines attributions au Maire,  
**Vu** la décision n°2026-082 en date du 03 septembre 2026 portant acquisition d'un véhicule utilitaire neuf ;

**Considérant** que le véhicule immatriculé FB-602-QB, actuellement affecté au service de propreté urbaine est hors d'usage et ne permet plus d'assurer normalement les missions confiées à ce service,

**Considérant** que le maintien en fonctionnement du service de propreté urbaine a nécessité l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire afin d'assurer la continuité du service public et les missions quotidiennes d'entretien et de propreté de la commune,

**Considérant** que dans le cadre de cette acquisition, le concessionnaire a proposé une réduction du prix du véhicule utilitaire neuf par la reprise du véhicule susvisé,

**Considérant** que le montant de cette reprise s'élève à **2 200 € TTC**,

**Considérant** qu'il convient, dès lors, de procéder à la cession de ce véhicule afin de maintenir l'offre de prix de l'acquisition à **50 360 € TTC** ;

**D É C I D E**

**ARTICLE 1 :** D'approuver la cession au profit de la société **BOGEY BONNEVILLE UTILITAIRES** situé 31, Avenue de la Roche Parnale, ZI des Fourmis, 74130 BONNEVILLE, du véhicule utilitaire de marque GOUPIL, immatriculé FB-602-QB pour un montant de **2 200 € TTC**.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur Le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Vétraz-Monthoux, le 23/09/2026

Le Maire,  
Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire  
du présent acte télétransmis en sous-préfecture  
de Saint-Julien-en-Genevois, le  
publié ou notifié le